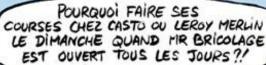
L'HEBDO QUI CLIC



Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS 119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75







Nouveaux syndiqués Depuis le 1^{er} janvier 2013

Au sommaire du 04 octobre 2013 :

L'édito qui clic : Page 2 Action du 07 octobre à Paris / Appel des 3 UL de l'agglo du Havre : Page 3 Action du 07 octobre à Paris / Appel des UL du Pas de Calais : Page 4 Affiche du meeting unitaire du 10 octobre au Havre : Page 5 Réforme des retraites / Déclaration de la CGT Confédérale : Page 6 Evasion fiscale / Tract Dresser du 04/10 : Page 7 Représentativité / Communiqué de la Fédération des Ports et Docks : Pages 8 et 9 Heures Supplémentaires / Tract du syndicat CGT GPMH: Page 10 Logement / Communiqué CGT-Indecosa: Pages 11 et 12 ANI / Invitation journée d'étude du 11/10 : Page 13 Risques Psycho-Sociaux / Journée d'étude du 17/10 : Page 14 Programmes de formation syndicale de l'UL (2013 et 2014) : Pages 15 et 16 L'hebdo pratic': Pages 17 à 21

L'ÉDITO QUI CLIC

Par Reynald KUBECKI, co-secrétaire général de l'UL CGT du Havre

L'actualité sociale est particulièrement riche en ce moment pour notre Union Locale...

Lundi 30 après-midi, un débrayage a eu lieu chez CEACOM pour les Négociations Annuelles Obligatoires.

90 % des CDI présents sur le site ce jour-là sont descendus à l'appel de l'intersyndicale CGT et...CFDT (réunifiée à l'occasion de ces négociations)!

La balle est dans le camp du directeur du site qui doit faire ses « ultimes » propositions demain, vendredi 04 octobre à 14h00...



Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous demander un soutien si les négociations échouaient et s'orientaient vers une grève...

Mardi 01, un rassemblement était organisé devant le magasin DIA du HAVRE Mare-Rouge, en soutien à Christelle (élue CE et représentante syndicale CGT au CHSCT), qui était convoquée par le commissariat.

Christelle ainsi que l'ensemble de son équipe magasin, a fait valoir son droit de retrait suite à des problèmes persistants de sécurité. Bien évidemment, l'employeur dans sa logique totalitaire et méprisante, n'a rien trouvé de mieux à faire que de déposer plainte contre Christelle.

Plusieurs syndicats ont répondu à l'appel de l'UL pour soutenir Christelle.

Suite à cette mobilisation, la direction du magasin DIA Mare-Rouge s'est engagée à remettre un vigile, de faire installer des caméras de surveillance et d'installer un suivi psychologique pour les employé(e)s qui en éprouveraient le besoin.

Christelle remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la soutenir.

A 10h30, Les 3 UL du Havre, d'Harfleur et de Lillebonne organisaient une Assemblée Générale pour décider des suites à donner à la dernière journée d'action sur les retraites.

60 militants étaient présents et ont décidé ensemble de répondre à l'appel des 5 UL du Nord (appel dans cet hebdo) pour occuper les abords de l'Assemblée Nationale du 07 au 11 octobre.

A ce jour, 2 cars au départ du Havre sont déjà remplis. C'est plutôt pas mal, nous serons en nombre devant l'Assemblée National pour faire entendre les revendications CGT sur les retraites.

Vous trouverez le détail de cette initiative dans cet hebdo.

Enfin, l'après-midi du 01 octobre, une délégation de l'UL est allée soutenir les copains du syndicat CGT de LIA (les bus et trams du Havre), qui passaient à la Cour d'appel de Rouen pour leur débrayage annulé par le TGI du Havre en début d'année.

Même si les mauvais coups pleuvent en ce moment, les choses avancent quand la mobilisation des salariés est là !

Comme quoi, TOUS ENSEMBLE, on y arrive!

« ON LACHE RIEN » doit rester notre leitmotiv pour faire reculer les directions, le MEDEF et le gouvernement !



REFORME DES RETRAITES ON LACHE RIEN!

Suite à l'Assemblée Générale de ce jour, mardi 1^{er} octobre, en présence de plus de 60 militants et des représentants des Unions Locales de l'agglomération, il a été décidé de répondre à l'appel des 5 ULs du Nord « Auchel-Béthune-Bruay-Lillers-Isbergues » pour une action

le 07 octobre 2013 de 12 h à 17 h à Paris

devant l'Assemblée Nationale.

Un départ en car est prévu :

- Départ le Haure à 8 h 00
- Départ Harfleur à 8 h 10
- Départ Pont de Tancarville 8 h 30

Sachant qu'un car est déjà rempli, merci de vous inscrire avant jeudi 03 octobre 17 h 00 auprès de Lydia (02.35.25.39.75).

RAPPEL : Cette initiative est prise suite à l'appel de la confédération CGT pour la semaine d'actions prévue du 7 au 11 octobre.

En parallèle, diverses actions sont organisées tel que le meeting intersyndical le *JEUDI 10 OCTOBRE à 18 h 00 à l'Université du Havre* (amphi n°6).

Salariés, Privés d'emploi, Précaires, Retraités,

Montrons leur notre ral'bol !!!



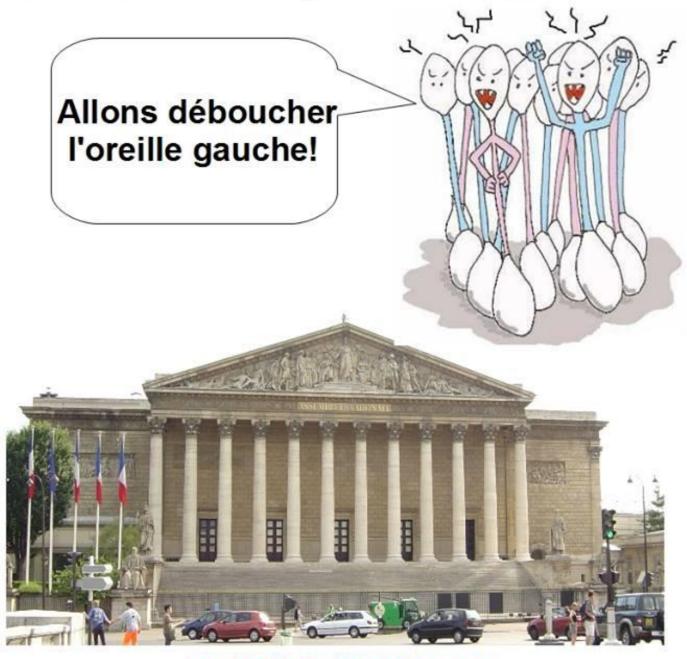
L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT POUR LA JUSTICE SOCIALE!



OPERATION COTON TIGE

Le 7 octobre 2013 12h00 devant l'assemblée nationale

lls n'entendent que de l'oreille droite



RESISTANCE!!

RETRAITES:

PAS UN TRIMESTRE DE PLUS, PAS UN EURO DE MOINS!

MEETING UNITAIRE

JEUDI 10 OCTOBRE 18 H



De l'argent pour financer la protection sociale il y en a, encore faudra-t-il aller le chercher là où il se trouve :

AMPHI 6 DE L'UNIVERSITÉ



















Aux organisations de la CGT

Montreuil, le 1^{er} octobre 2013

Déclaration de la Commission exécutive confédérale

La Commission exécutive confédérale, réunie ce jour, a analysé l'état du processus revendicatif actuel, à partir notamment, des réunions téléphonées tenues avec les organisations le 27 septembre dernier.

A partir de ses échanges et réflexions, la CE confédérale considère qu'il est essentiel, dans cette période, de créer les conditions du rassemblement le plus large possible des salariés. Cela nécessite d'ancrer davantage notre démarche revendicative sur les lieux de travail. La CE réaffirme la nécessité pour toutes nos organisations professionnelles et territoriales de réussir la semaine d'action du 7 au 11 octobre 2013 par des actions multiformes avec l'implication des salariés: interpellation du MEDEF, des parlementaires, conférences de presse, rassemblements, etc.

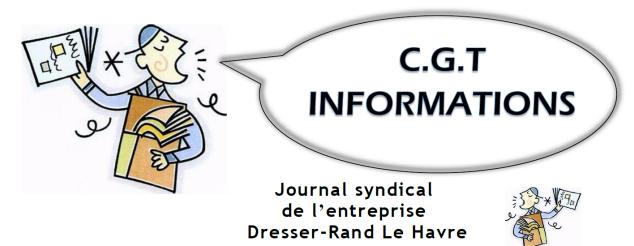
Cette semaine d'action doit servir à la réussite d'une journée unitaire et interprofessionnelle le 15 octobre 2013, nouvelle étape dans la construction du processus de mobilisation.

La CE confédérale appelle ses organisations à prendre toutes les dispositions d'impulsion nécessaires à la réussite de cette journée de mobilisation, et de son caractère unitaire avec arrêts de travail et manifestations en portant nos exigences en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail et de retraite.

Elle doit également être un point d'appui pour porter la syndicalisation parmi tous les salariés que nous ambitionnons de rassembler au sein d'un syndicalisme offensif et de conquête.

Face à l'offensive du MEDEF pour tenter de généraliser et banaliser le travail de nuit et du dimanche, la CGT tiendra, jeudi 3 octobre 2013, une conférence de presse pour réaffirmer notre position sur ce sujet et engager la poursuite de la bataille des salaires, véritable réponse contre la généralisation du travail du dimanche et du travail de nuit.

La CE décide d'ores et déjà de l'envoi à nos organisations d'un matériel sur l'emploi, les salaires, la retraite et la protection sociale. Elle décide également de prendre contact avec l'ensemble des organisations syndicales pour poursuivre des initiatives de mobilisations dans les suites du 15 octobre 2013.



Le 04 octobre 2013

Evasion fiscale, le hold-up du siècle... Qu'est-ce qu'un paradis fiscal?

Le manque à gagner pour l'Etat français est estimé à près de 600 milliards d'euros dissimulés dans les paradis fiscaux : 220 milliards appartiennent aux français les plus riches, le reste étant le fait des entreprises (surtout celles du CAC 40) qui cherchent par tous les moyens légaux (voire parfois à la limite de l'illégalité) à payer le moins d'impôts possibles ou à ne pas en payer du tout en faisant appel notamment à de gros cabinets Conseil et ou d'optimisation fiscale.

PAR EXEMPLE :

- Total qui a réalisé 12 milliards d'euros de bénéfices en 2012, s'est acquitté de (seulement pourrait-on dire) 300 millions d'euros au Trésor Public alors qu'auparavant le groupe n'en payait pas.
- Saint Gobain ne paie plus d'impôts depuis 2009.
- Suez Environnement ne paie pas d'impôts.
- Colgate / Palmolive (réalise en moyenne 12 milliards de dollars par an de bénéfices) a délocalisé son siège social en Suisse depuis une dizaine d'années. De plus en 2006, un montage financier appelé « Optima » a mis fin à l'intéressement pour les salariés et a permis le transfert des bénéfices à l'étranger en toute impunité. Le groupe ne paie donc plus d'impôt sur les bénéfices.
- La Banque BNP Paribas possède plus de 360 antennes dans les paradis fiscaux. De plus, un document datant de 2009, utilisé en interne chez BNP Paribas Wealth Management (gestion de fortune) explique comment créer une société offshore en toute discrétion à partir des filiales suisses.

QU'EST-CE QU'UN PARADIS FISCAL ?

Il n'existe pas de définition législative des paradis fiscaux. Toutefois, l'OCDE (Organisation de Coopération et développement Economique) considère qu'il existe 4 critères pour les définir : impôts inexistants ou insignifiants, absence de transparence, législation empêchant l'échange d'informations avec les autres administrations et enfin tolérance envers les sociétés écran ayant une activité fictive.

EN EFFET:

- <u>Aux Iles Caïmans</u>, un bâtiment de quatre étages, l'Ugland House, abrite environ 18.000 entreprises.
- <u>Dans l'Etat du Delaware</u>, aux Etats Unis, 285.000 entreprises sont enregistrées dans un immeuble d'un étage où l'anonymat des propriétaires y est parfait.
- L'Ile de Jersey: île gouvernée par les riches pour les riches, est le premier exportateur mondial de bananes vers l'Europe. Sauf qu'il n'y a pas de champs de bananes dans cette île et aucune cargaison de ce fruit n'y transite! En fait, il existe « une banane réelle » et « une banane virtuelle ». La première connait un circuit classique, par cargo, du pays producteur vers le marché consommateur. La deuxième est un circuit purement spéculatif où l'informatisation des factures et donc la spéculation sur les prix cheminent par les lles Caïmans, les banques des Bahamas et... la bourse de Jersey!

Il ne s'agit là que de trois exemples parmi tant d'autres.

CONSEQUENCES:

Toutes ces évasions fiscales, dont certaines sont passées à de la fraude fiscale, contribuent à la hausse du déficit public qui créée de la dette ce qui conduit à des plans d'austérité dans les pays du monde notamment en Europe (2/3 de la dette mondiale sont dissimulés dans les paradis fiscaux).

En résumé de l'argent il y en a pour combler le soit disant déficit de notre protection sociale: Il faut simplement avoir une réelle volonté politique pour le faire. Enfin le problème récurrent contrairement à ce que répète sans cesse le Medef, les politiques, les économistes, les médias, n'est pas le coût du travail mais bien le coût du CAPITAL!!!

Fédération Nationale des Ports et Docks

ET DES TRANSPORTS, ENTREPÔTS DES MAGASINS GÉNÉRAUX ET PUBLICS, MANUTENTION DES FLEUVES, RIVIÈRES, CANAUX, AÉROPORTS ET VILLES DE FRANCE, DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER, PORTS DE PLAISANCE, ENTREPRISES DE PROPRETÉ.



Communiqué

L'arrêté du 12 septembre 2013 confirme la massive représentativité de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. parmi l'ensemble des travailleurs portuaires français.

Le 12 septembre 2013 est paru au Journal Officiel l'arrêté fixant la liste et le taux des organisations syndicales représentatives dans la Convention Collective Nationale unifiée « Ports et Manutention ».

Le taux de 78 % confirme la massive représentativité de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. parmi les travailleurs portuaires.

La Fédération tient, tout d'abord, à féliciter l'ensemble des syndicats portuaires C.G.T., les délégués, les militants pour leur investissement, leur courage et leur dévouement à leur Organisation Syndicale, sa culture, ses valeurs d'unité et de solidarité qui permettent une représentativité aussi forte.

C'est le fruit d'un travail collectif et démocratique sans relâche, au service des travailleurs, de leur statut pour satisfaire notre aspiration au progrès social.

Nous remercions également fraternellement l'ensemble des syndiqués, des travailleurs portuaires qui, par leur attachement et leur confiance à la C.G.T., créent les conditions d'une représentativité nationale sans appel et nous permettent d'œuvrer au quotidien dans leur intérêt pour obtenir des acquis sociaux importants : CCN unifiée, pénibilité,...

Malgré cette satisfaction, la Fédération Nationale des Ports et Docks tient à préciser que plusieurs centaines de voix manquent à notre représentativité :

- Les voix des dockers intermittents ne sont pas prises en compte (≈ 200 voix).
- Il manque environ 4 à 5 PV d'élection de ports qui n'ont pas été pris en compte (200 voix).

Adresser le courrier à :

- Suite à l'application de la Loi du 04 juillet 2008 et au retard dans la mise en œuvre des élections, certains salariés détachés ne sont pas pris en compte (FOS: ~ 200 voix).
- Nos Camarades C.G.T. des DOM n'ont pas été rattachés à notre Organisation par décision du Ministère du Travail : c'est inacceptable (≈ 600 voix : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane).
- Nous déplorons que les élections professionnelles du GPM de Marseille aient été remises en cause par certaines organisations syndicales.

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. estime au vu de ces différents éléments nous pénalisant, sa réelle représentativité à un niveau supérieur à 85 %.

L'arrêté permet également de confirmer que la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. est une Organisation Syndicale incontournable, puisque nous sommes les seuls à pouvoir signer un accord de branche (pas besoin d'utiliser notre droit d'opposition puisque nous sommes les seuls à pouvoir signer un accord).

La Fédération invite l'ensemble de ses syndicats et délégués à renforcer leur travail quotidien dans le cadre des élections professionnelles afin d'améliorer notre représentativité pour l'échéance de 2017.

Encore merci et félicitation pour ce travail collectif au service des intérêts des travailleurs portuaires.

Montreuil, Le 1^{er} octobre 2013

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Camarades,

le 2 OCTOBRE 201

A l'appel de la fédération nationale des ports et docks CGT, nous entamons dès aujourd'hui par la suppression de toutes heures supplémentaires, un véritable bras de fer avant la prochaine rencontre fixée au 15 octobre.

Ce mot d'ordre national doit être respecté par tous, sans dérogations ni interprétations, il en va de notre crédibilité et de notre capacité à nous mobiliser!!

Et comme Hervé MARTEL représente l'UPF (union des ports français) dans cette négociation nationale, notre mobilisation massive à ne plus effectuer d'heures supplémentaires l'obligera à revenir, le 15 octobre prochain, à la table des discussions avec une véritable proposition salariale!

Enfin pour finir, le fait qu'actuellement toutes vos heures supplémentaires ou paiement d'éléments variables font l'objet d'un contrôle précis de la DRH à des fins de réduction de la masse salariale doit aussi nous pousser à démontrer par cette grève d'heures supplémentaires, que tous ce qui est payé aujourd'hui l'est dû par rapport à un travail demandé et rendu mais également par rapport à un manque certain d'effectifs dans tous les services !!

TOUS ENSEMBLE

A L'APPEL DE LA FEDERATION DES PORTS ET DOCKS

Et de VOTRE SYNDICAT CGT

UNIS, Déterminés à se faire entendre



Le Secrétaire Général,

L.DELAPORTE

Pour info et affichage



POUR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT DE TOUTE AUTRE A(L)LUR(E)



Recevant le 2 septembre 2013, les représentants des fédérations d'organismes HLM, Madame Cécile DUFLOT a fait part de sa « vive inquiétude » quant à la faiblesse de la production de logements sociaux au vu des remontées de ses services dans les territoires indiquant au mois de juin, un taux de réalisation d'à peine 8% de l'objectif affiché pour 2013.

Le chiffrage définitif, au-delà des effets d'annonce, sera pour sûr très loin de répondre aux besoins de la construction de 150 000 logements sociaux par an nécessaires à résorber une crise du logement, dont les dimensions sont à la fois sociales, sociétales, économiques, environnementales..

Pour la CGT et son association de consommateurs INDECOSA-CGT, **agir pour produire du logement social**, ne peut consister en l'annonce d'inutiles remontrances à l'encontre du mouvement hlm, ni par des menaces à l'encontre d'Action Logement visant à annexer ses moyens financiers à ceux de l'Etat. L'État est d'autant plus actif pour inciter les autres acteurs, subventions des collectivités locales, fonds propres des organismes Hlm, assèchement des ressources du 1% logement, que lui-même se désengage du financement du logement social!

Si la CGT a rejeté la lettre d'engagement entre le gouvernement et Action Logement, c'est bien parce qu'à terme l'endettement des organismes collecteurs du 1% logement fragilise leur équilibre financier dans une période où les recettes sont en baisse du fait de la dégradation de la situation économique. Cela pourrait avoir pour effet la disparition programmée d'Action Logement et donc au final disposer d'encore moins de ressources pour financer et produire les logements sociaux en réponse à la crise du logement et aux besoins des salariés et de leurs familles.

Résorber la crise du logement nécessite un tout autre engagement politique qui mette fin à sa marchandisation, dont, hélas, la loi ALUR, décevant les attentes, ne prend pas le chemin.

Pour ce qui la concerne la CGT, avec son association de consommateurs INDECOSA-C.G.T., s'engage résolument dans la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 18 avril 2012, signé par l'ensemble des organisations patronales et syndicales. Cet accord avait pour ambition de récupérer l'ensemble de la collecte du 1% logement pour l'orienter vers la production de logements sociaux et exiger de l'État un réel engagement politique et financier. Cela implique du gouvernement qu'il imprime d'autres choix que ceux pris dans cette période, comme récemment le cadeau fait aux banquiers de plusieurs dizaines de milliard d'euros de collecte du livret A sans assurance sur son utilisation, et sans contrôle.

La CGT et INDECOSA-CGT continuent d'exiger l'abrogation de la loi Boutin, et de toutes les mesures des gouvernements précédents qui ont favorisé la précarisation des locataires en HLM, la marchandisation des logements sociaux, ainsi que l'arrêt des mesures de rigueur budgétaire qui ont réduit les aides à la production d'HLM.

La réflexion sur le parc public ne peut exonérer également la remise en question de la vocation sociale du parc privé d'autant qu'il représente l'équivalent du parc de logements sociaux. Il bénéficie lui aussi d'importants crédits publics, comme si la rigueur budgétaire ne s'appliquait qu'au secteur social.

Encadrer les loyers, mettre en place une garantie universelle contre les impayés, lutter contre les marchands de sommeil, moraliser les pratiques des agences immobilières et des syndics ou encore rendre plus transparente l'attribution de logements... le projet de loi débattu au Parlement constitue un mille feuille de mesures pleines de bonnes intentions. Mais il est à craindre qu'il ne sera sans réel impact contre la crise du logement. Il ne s'attaque ni à aux mécanismes favorisant la spéculation immobilière ni aux profits locatifs qui ont augmenté de 74% en dix ans. D'autre part la loi ALUR, en l'état, pourrait dans certains cas se retourner contre les locataires et les mal logés

L'encadrement des loyers avec une majoration de 20% du loyer médian et la possibilité d'un complément de loyer exceptionnel dans les zones tendues se révèle être une mesure inadaptée et non aboutie au regard de la cherté actuelle des loyers. Il peut engendrer des effets pervers comme l'augmentation des loyers les plus bas et conduira et chasser vers la périphérie les locataires modestes ou anciens qui habitent aujourd'hui dans les centres villes. Les baisses de loyer ne profitant qu'aux locataires les plus riches.

La Garantie Universelle Locative n'a d'universalité que le nom. Elle exclut de sa couverture à la fois les locataires du parc locatif social mais aussi les personnes qui en ont le plus besoin, étudiants et travailleurs saisonniers, ... De surcroît, non obligatoire, on peut légitimement être dubitatif quant à sa réelle portée. Comment également dans le contexte de montée de la pauvreté, résultant de la réduction des dépenses publiques, de la casse de l'emploi et de la « modération » des salaires, assurer l'accompagnement social indispensable au maintien dans le logement. Enfin la CGT, porteuse d'une proposition adoptée au Conseil Économique Social et Environnemental, s'insurge, avec son association de consommateurs INDECOSA-C.G.T., contre le reniement de l'engagement qu'elle a reçu du cabinet ministériel d'un financement à la charge du propriétaire au moyen une taxation des revenus locatifs. Décidément, nous sommes bien loin d'une sécurité sociale du logement assurant le droit au logement pour tous

La loi ALUR ne prévoit rien pour protéger les locataires contre la précarisation de leur statut, contre les abus des bailleurs indélicats (marchands de sommeil, loueurs de logements indignes ou indécents...) ou contre les expulsions « représailles » ou illégales.

Elle ne propose pas non plus d'aider les plus mal lotis : améliorer la loi de réquisition, qui reste inappliquée malgré les promesses, reloger les prioritaires DALO qui sont 40 000 en attente, suspendre les expulsions sans relogement, respecter le droit à l'hébergement des sans abri jusqu'à leur relogement, sortir les mal logés des taudis et des hôtels pour les reloger dignement...

Elle n'envisage pas plus le renforcement de la démocratie sociale, que ce soit au regard du rôle et des droits accordés aux représentants des locataires, que de celui dévolu aux commissions logements des comités d'entreprise et plus largement aux organisations syndicales.

La CGT et INDECOSA-CGT s'inquiètent aussi du rattachement au 1^{er} janvier 2017 de tous les Offices Publics de l'Habitat communaux inclus dans son périmètre comme pour la Métropole du Grand Paris constituant ainsi un mastodonte de près de 300 000 logements avec des interrogations fortes sur l'impact d'une telle concentration: complexité de l'organisation territoriale, éloignement des décisions par rapport aux enjeux locaux, surcoût de structure, réductions de personnel, mise à mal de la gestion de proximité ...

La crise du logement n'attend pas, Le changement ne peut attendre !!!

La CGT, avec son association de consommateurs INDECOSA-C.G.T, revendiquent un projet de loi de tout autre allure et exigent de la puissance publique un soutien massif au logement social véritable vecteur de développement local, de création d'emplois non dé localisables, d'inclusion sociale et pour une véritable et nécessaire transition énergétique.

Lille, le 24 septembre 2013



Union des syndicats CGT du Havre - Cercle Franklin

119 cours de la République - 76600 le Havre

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Aux Conseillers Prud'hommes, Aux Assistants Salariés, Aux camarades des permanences juridiques CGT, Aux UL Lillebonne – Harfleur – Fécamp

Le Havre, le 27 septembre 2013

Nos réf.: JR-RK/LD270913

Chers Camarades,

Les décrets de loi « Sécurisation de l'emploi » (ANI) sont sortis au mois d'août 2013.

Ces textes portent sur l'activité partielle, l'indemnité forfaitaire en cas d'accord de conciliation, l'actualisation de la réglementation relative aux CHS CT, le licenciement collectif pour motif économique.

Il nous a paru important de nous réunir autour de ces thèmes et de réfléchir sur la manière de les analyser dans votre activité juridique. Nous aborderons également le fonctionnement du Conseil.

Pour cela, nous vous proposons de vous inscrire à la Journée d'Etude organisée le

11 octobre à partir de 9h00 A Franklin

Votre participation est nécessaire pour élaborer notre stratégie à court terme.

Merci de répondre avant le 04 octobre 2013.

Bien fraternellement.

Pour l'Union des Syndicats CGT du Havre, Les Secrétaires Généraux : Jacques Richer - Reynald Kubecki.

Union des Syndicats CGT du Havre Tél.: 02.35.25.39.75 – Fax: 02.35.24.47.03 – E.mail: cgtlehavre@orange.fr

A TOUS LES SYNDICATS



Rouen, le 17 septembre 2013

Cher-e Camarade,

Le secteur santé travail de l'UD CGT de Seine Maritime organise une journée d'étude :

RISQUES PSCYCHO SOCIAUX : ECHANGES AUTOUR DE NOS EXPERIENCES D'ACTION DES CHSCT

Présentation de la journée :

La journée est conçue comme un temps d'échange autour de ce que différents CHSCT du département, dans le privé comme le public, ont réussi ou pas à mettre en œuvre concernant les risques psycho-sociaux.

A partir de 5 ou 6 interventions de syndicat ayant des expériences diverses, nous échangerons notamment sur les thématiques suivantes :

- Faire le lien entre les plaintes, les souffrances et le travail
- Problèmes interpersonnels ou liés au travail ?
- L'enquête du CHSCT, intérêt et limites ?
- L'expertise CHSCT sur les RPS et après ?
- Les intervenants pro-patronaux
- Les interventions de psycho dynamicien
- La place de plus en plus importante du judiciaire

JEUDI 17 OCTOBRE 2013 de 8h30 à 17 h à la bourse du travail FRANKLIN, 119 cours de la République, LE HAVRE

Nous prendrons le repas en commun (participation de 8€).

Pour des raisons d'efficacité, le nombre d'inscrits est limité à 40 personnes. La priorité sera donnée aux syndicats non représentés lors de la 1^{ère} journée du 26 mars 2013. Une autre session sera organisée si nécessaire.

Les attestations de présence seront remises sur place.

Bien fraternellement Pour le collectif G. LE CORRE



Programme Formation Syndicale 2014 (<u>Prévisionnel</u>) Union Locale CGT du Havre

<u>Janvier</u>

23 & 24

⇒ Délégué du Personnel

<u>Février</u>

13 & 14 ⇒ ⇒ Rédiger un tract/ communication/prise de parole

Mars

17 au 21 ⇒ Niveau I

Avril

14 & 15

→ Feuille de paie – protection sociale

Mai

12 & 13

AT/MP (Accidents du travail / Maladie Professionnelle)

22 & 23 mai

Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Juin

16 au 20 ⇒ ECO-CE *

Septembre

25 & 26

⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

29 & 30

□ Délégué du Personnel

Octobre

13 au 17

□ CHSCT

20 au 24 ⇒ Formation Formateurs*

Novembre

17 au 21 ⇒ Niveau I

<u>Décembre</u>

01 & 02 ⇒ AT/MP (Accidents du travail / Maladie Professionnelle)

11 & 12

→ Feuille de paie – protection sociale

Réunion collectif UL : 14 novembre 2013 Réunion collectif départemental : 10 décembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.



Programme Formation Syndicale 2013 Union Locale CGT du Havre

RAPPEL AUX SYNDICATS

Délégué du personnel, Niveau 1, CHSCT, Feuille de paie/Protection Sociale...

Stages du 2^{ème} semestre (ci-dessous), <u>il reste des places, inscrivez-vous rapidement *</u>

Avec demande d'autorisation d'absence (minimum 1 mois avant)

*Inscriptions auprès de lydia (secrétariat UL)

Octobre

07 au 11 ⇒ Niveau 2 (1ère semaine)**

21 et 22

□ Délégué du Personnel

Novembre

Du 04 au 08

→ Formation

Formateurs**

Décembre

16 et 17

→ Feuille de paie – protection sociale

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

** organisé par l'UD 76

Mebdo pravie

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo!



Travail le dimanche : les Chiens de garde veillent aujourd'hui, Plantu, les islamistes et... la CGT (in Le Monde daté du 1er octobre)

mardi 1er octobre 2013

Libre à Plantu de dessiner ce qu'il veut dans le journal du milliardaire Niel.
Libre à nous de lui répondre, et de trouver son dessin immonde. Le patronat
bombarde toute législation sociale encadrant le travail. Même celui du
dimanche. Demain ne resteront plus que les congés payés, malmenés par
l'ANI CFDT Medef Hollande. Le Plantu, lui, élève le débat au niveau du caniveau
actuel : un cégétiste c'est un islamiste, donc un terroriste, un ennemi de la
France, et la France tu l'aimes ou tu la quittes... Le plus navrant serait
d'apprendre que ce genre de desseins, d'ordinaire dans Rivarol ou Je Suis
Partout, a été exécuté par conviction et non par corruption. Si ce n'est la
corruption de la pensée.





Ce brave Chérèque enfin récompensé !...

Le gouvernement lui a trouvé un emploi avec forte rétribution (10333€/mois). Il pourra oublier les syndiqués qui (avec les subventions de l'état), l'ont fait vivre pendant des années ! François Chérèque, 56 ans, ex-secrétaire général de la CFDT, a été nommé en Conseil des ministres Inspecteur général des affaires sociales, dès le mois de janvier.

Ça sert d'avoir appelé à voter Hollande!!

Avec un statut privilégié, une très haute rémunération et aucune responsabilité réelle, le brave Chérèque s'est donc vu récompensé avec reconnaissance par le Président normal, lequel n'est jamais ingrat pour offrir des postes, placer les copains, créer des commissions s'il le faut à cet effet, et distribuer l'argent des contribuables à ses amis.

Déjà le père de François Chérèque, Jacques Chérèque (à l'origine ouvrier syndiqué) avait été nommé Préfet par François Mitterrand. Aujourd'hui, papa Chérèque bénéficie encore d'une retraite plus que confortable > 6 000 € qui laisse rêveur le Français moyen... Avec le socialisme, ses exigences de solidarité nationale, ses donneurs de leçons de morale et ses dirigeants prétendus « irréprochables », l'époque des cadeaux et des prébendes perdure avec succès dans notre France... sans hypocrisie, car tout est officiel!



HOLLANDE NOUS SERRE LA CEINTURE POUR GAVER SES AMIS AVEC NOS IMPÔTS!

A DIFFUSER CAR CE N'EST PAS PAR LA TELE QUE VOUS L'APPRENDREZ

La prochaine vente de livres d'occasion du SPF (secours populaire français) aura lieu le samedi 12 octobre de 10h à 16h sous le stade Deschaseaux rue du Dr Lamaze (côté Harfleur)

Nous souhaiterions faire connaître cette vente à un maximum de personnes, c'est pourquoi nous vous sollicitons afin que vous transfériez ce mail à vos amis, aux associations dont vous êtes membres, votre CE, syndicat et entreprise afin que soit affiché cette vente.

A cette occasion nous récupérons les livres qui encombrent vos bibliothèques et étagères.

Nous espérons vous voir nombreux et vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Pour votre info, à compter du 13 septembre et jusqu'à fin avril, Vente directe du producteur d'huîtres de Cancale, sur commande. Livraison chaque fin de semaine. Qu'on se le dise! Votre contact pour la région Havraise...

Gaël HALYK (Camarade de l'ex MILLENNIUM)
SCEA Fine de Cancale-Ets Forgeoux
02.35.20.41.89 – 06.31.70.40.07

INVITATION

A un an des commémorations de la Première Guerre Mondiale,

L'Association Républicaine des Anciens Combattants,

La Ligue des Droits de l'Homme,

La Libre Pensée,

Le Mouvement de la Paix,

vous invitent

- à contresigner la motion pour la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple de la Guerre de 1914-1918,
- à participer aux deux rassemblements havrais pour exiger cette réhabilitation:
 - le jeudi 7 novembre à 17h30 pour rendre hommage aux quatre fusillés havrais, devant l'ancienne entrée de la caserne du 129ème Régiment d'Infanterie*, auquel ils appartenaient : pose d'une plaque.
 - le dimanche 10 novembre à 11h devant le monument aux mort, place Charles de Gaulle, pour réclamer la réhabilitation collective de tous les Fusillés pour l'exemple: dépôt d'une gerbe.

Pour tout contact : -ARAC, Cercle Franklin, 119 Cours de la République, 76600 le Havre.
- librepenseeduhavre@orange.fr

^{*216} Boulevard de Strasbourg, devant la DDE, entre la Sécurité Sociale et l'hôtel de police.





Quantité	Couverture Première et dernière de couverture - 2 faces	Couverture + 4 pages	Couverture + 8 pages	
125 ex.	6,00 € TTC pièce			
250 ex.	4,70 € TTC pièce			
500 ex.	3,00 € TTC pièce			
I 000 ex.	2,60 € TTC pièce	2,90 € TTC pièce	3,10 € TTC pièce	
2 000 ex.	2,40 € TTC pièce	2,70 € TTC pièce	2,90 € TTC pièce	
3 000 ex.	2,20 € TTC pièce	2,50 € TTC pièce	2,70 € TTC pièce	
5 000 ex.	2,00 € TTC pièce	2,30 € TTC pièce	2,50 € TTC pièce	
10 000 ex.	1,60 € TTC pièce	1,90 € TTC pièce	2,10 € TTC pièce	

CONCEPTION MAQUETTE: 50 € TTC. Marquage sans limitation de couleurs compris.



Réf.: Agenda LM PVC	50 p.	75 p.	100 p.	250 р.	500 p.
Marquage I couleur	5,00	4,00	3,70	3,30	3,00
Marquage sans limitation de couleurs sur le modèle blanc uniquement	6,20	5,80	5,30	5,00	4,50

Prix en euros TTC à la pièce. Marquage sur I face compris.



Dim. 9 x15 cm

lci votre

Marquage

 Réf.: Agenda LM COUV rouge ou noir

 50 p.
 75 p.
 100 p.
 250 p.
 500 p.

 5,50
 4,50
 4,00
 3,60
 3,20

Prix en euros TTC à la pièce. Marquage I couleur/I face compris.



Tél. 02 32 18 07 70

Fax 02 32 18 07 71 - www.LMcommunication.com contact@LMcommunication.com

